

Clamart, le 24 Avril 2009

**Compte rendu de la réunion de la Commission
« Vie de l'Établissement »
du 31 Mars 2009 à 20h30**

Etaient présents :

Direction : Monsieur Martial ROBERT, *Directeur*

Professeurs coordinateurs :

Mesdames Michèle ARISTE, Eliane ASTAUD, Claire BENHAMOU,
Nadège BOSONI, Martine BRUNET, Emilie CHEVALIER-MARTON,
Danièle DETCHEPARE, Ronan MAILLARD, Céline TAVERNE.

Professeurs excusés : Lionel ERPELDING, Emilie HEURTEVENT,

Administration : Madame Flora MET, *Secrétariat des études*,

APEAC : Madame Nathalie BERETS

Monsieur Vincent GUILLE DES BUTTES. (excusé)

Parents-Référents

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

M. ROBERT remercie l'assemblée d'assister à cette réunion et demande à l'assemblée de bien vouloir remplir les petits formulaires pour répondre aux interrogations par regroupement des questions.

1) *Remplacement des professeurs de formation musicale*

Il est difficile de trouver un remplaçant en septembre et de plus pour le mercredi, car les professeurs ont déjà leurs emplois du temps organisés pour l'année. C'est pour cette raison que nous avons dû faire appel à trois remplaçants.

2) *Dans les classes CHAM, on constate une certaine démotivation, comment y remédier ?*

- au niveau primaire, certains enfants s'inscrivent sans trop savoir à quoi ils s'engagent, ils s'engagent « à court terme » ;
- au niveau collège, le programme musical est chargé certes, mais conformément aux textes ministériels. « Horaires aménagés » ne signifie pas « allégés » : il est normal que les élèves « Chams » aient davantage de cours de musique que les autres. « L'aménagement » leur permet de pouvoir disposer d'horaires de cours en après-midi ou bien de disposer de temps pour travailler leur instrument en organisant différemment leur travail scolaire.

3) *Dans la salle bleue, il est demandé aux parents d'accompagner et de venir rechercher leurs enfants en passant par l'extérieur et non en passant par le hall de la maison des sports (ceci occasionnant une gêne pour les usagers de la maison des sports)*

4) *Concernant les orchestres à cordes, certains dysfonctionnements ont été remarqués : quelques enfants ont été perturbés*

- Emilie CHEVALIER, coordinatrice du département a été avisée et se charge de résoudre le problème, au mieux ;

5) *Evaluations de fin de cycle et temps scolaire*

Parfois des évaluations ont eu lieu durant le temps scolaire ce qui imposait aux enfants de manquer l'école

Il n'y a aucune raison que cela se reproduise.

6) *Week-end de l'Ascension*

Les classes primaires fonctionneront le mercredi 20 mai en remplacement du vendredi 22 mai qui sera libéré, qu'en est-il des cours du conservatoire ?

Nous n'en avons pas été avisé officiellement par le Service scolaire de la ville. Le Conservatoire a été mis au courant indirectement par des parents.

Il n'est pas possible de changer l'organisation des cours collectifs. En ce qui concerne les cours individuels, il a été demandé aux professeurs de tenter de proposer un autre créneau horaire.

7) *Un professeur peut-il convoquer ses élèves pour une répétition, 3 jours avant la date prévue ?*

Le directeur a demandé aux professeurs de mieux anticiper leur organisation. La communication des informations aux familles ne peut être effectuée d'une semaine sur l'autre. L'organisation demande une négociation avec les familles.

Pour les pratiques collectives un calendrier des répétitions doit être donné aux familles, il peut être conçu au trimestre et distribué avant.

8) *Communication du choix des morceaux d'examens*

- Ils sont communiqués aux élèves et affichés six semaines avant la date de l'examen.

9) *Accompagnement des élèves : (Forums, tests cham, répétitions avant examens, auditions...)*

En septembre, il est fourni aux accompagnateurs, suivant leur statut, un tableau de leurs services pour l'année, avec la répartition des fonctions et des classes. Les temps de répétitions impartis aux élèves sont spécifiés suivant leurs niveaux.

10) *Pour les Forums, les élèves doivent remplir un « passeport », ce qui représente une charge supplémentaire de travail, est-ce nécessaire ?*

Le « passeport », permet un travail de connaissance du compositeur joué et de la partition : précisions de culture qui doit toujours être abordé par le professeur en cours. Ce document doit être rempli avec l'aide du professeur et doit susciter un échange.

11) *les élèves de fin de 2^{ème} cycle doivent-ils réellement avoir fait 8 prestations ? Certains élèves ne sont jamais présentés aux forums, est-ce normal ?*

- un certain nombre d'élèves qui ne travaillent pas suffisamment ou pas régulièrement ne sont jamais en position d'être présentés, les morceaux ne sont pas prêts ;

12) *certains cours de danse pour les initiations, qui étaient planifiés le samedi matin ont été reportés au lundi soir, horaires difficiles pour des jeunes enfants :*

- ceci ne se reproduira pas, car nous aurons dès la rentrée prochaine, plus de créneaux horaires au centre du pavé-blanc, ce qui permettra une meilleure répartition des cours, en particulier pour les initiations ;

13) *concernant les spectacles du mois de mai, en classes de danse :*

- une réunion prochaine entre les professeurs et la direction fixera les prestations à venir ;

14) l'année probatoire en danse :

- suivant le cursus émanant du ministère, seuls les enfants ayant la mention Très bien ou Bien au bilan pédagogique aux tests de fin d'année pourront continuer leurs études au conservatoire ;

15) le calendrier des actions des classes de danse est-il arrêté ?

- des réunions prochaines avec les différents partenaires fixera les prestations à venir ;

16) comment mieux développer le choix de l'instrument en fin d'année ?

- présentation d'instruments (février-mars) ;
- invitation à aller aux concerts, auditions... ;
- journée de choix d'instrument en juin, rencontre avec les professeurs des disciplines souhaitées ;

17) problème de l'utilisation de l'instrument pendant les cours de formation musicale, pour les parents pas toujours de déposer l'instrument :

- pas facile de faire intervenir tous les élèves dans des classes de 14-16 élèves,
- niveaux des élèves hétérogènes, d'où difficulté de l'intervention ;

18) moyenne pour le passage de niveaux :

- en premier cycle, moyenne de 13 doit être obtenue pour le passage ;
- en deuxième cycle, moyenne de 14, pour le passage ;

19) quelles pratiques collectives pour les élèves des ateliers ?

- participation à des ateliers d'ensembles Jazz ou Rock ;

20) y a-t-il un projet d'ouverture de classe de violon jazz ?

- le pôle jazz va se développer à Bagneux gérée par Antoine Daurès ;
- ceci est lié au budget alloué par Sud de Seine aux ouvertures de nouvelles classes ;

21) date examen de formation musicale, fin de premier cycle :

- écrit : semaine du 18 au 23 juin ;
- oral : samedi 6 juin ;

23) après une session de l'U.V création, y a-t-il possibilité de continuer ?

- oui, en intégrant la classe d'écriture avec Ronan Maillard ;

24) emploi du temps des CHAM : serait-il possible de déplacer les orchestres du mercredi, pour que les élèves puissent faire d'autres activités (sportives ou autres...)

- le mercredi semble le mieux adapté pour un plus grand nombre d'élèves ;

25) pourrait-on bénéficier du parking gratuit les soirs de concerts ?

- voir Sud de Seine qui est en relation avec l'entreprise Vinci.

Le Directeur,
Martial ROBERT